

Service Canada
C.P. 250 SUCC A
FREDERICTON NB E3B 4Z6

| |
|-----------------------------------|
| Numéro d'identification du client |
| |
| |
| |

le 22 juillet 2014

**- IMPORTANT -
VEUILLEZ CONSERVER
CETTE LETTRE
POUR VOS DOSSIERS**

Mme [REDACTED]

Rwanda

Madame,

Nous vous écrivons au sujet de votre demande de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Selon nos dossiers, vous n'avez pas répondu à notre lettre du 9 octobre 2013.

Nous ne pouvons pas prendre de décision avant d'avoir reçu le document demandé. Veuillez l'obtenir et nous l'envoyer le plus tôt possible dans l'enveloppe que nous vous avons fournie.

Ceci est le dernier rappel que nous vous envoyons. Si vous ne nous répondez pas avant le 30 août 2014, nous supposons que vous ne voulez plus demander cette prestation.

Nous avons demandé les documents suivants :

- Veuillez produire un document prouvant votre entrée au Canada le 4 octobre 1975. Nous joignons à la présente une liste des documents que vous pouvez produire. Veuillez nous faire parvenir une copie certifiée conforme de l'un ou l'autre de ces documents. Vous pourriez nous faire parvenir une copie de votre IMM1000 ou vous pourriez contacter le bureau d'immigration pour avoir un document pour votre preuve d'entrée.
- Veuillez compléter et retourner le questionnaire ci-joint à notre bureau.

Si vous ne répondez pas à cette lettre dans les 30 jours de la date de cette lettre, nous rejeterons votre dossier et vous devrez faire une nouvelle demande.

Si vous nous avez déjà envoyé les documents demandés, nous vous en remercions et vous prions d'ignorer cette lettre.

Si vous avez des questions

Si vous avez des questions, vous pouvez nous téléphoner sans frais à partir du Canada et des États-Unis. Vous pouvez aussi nous écrire. Nos numéros de téléphone et notre adresse sont indiqués ci-dessous. Lorsque vous communiquez avec nous, mentionnez le numéro d'identification du client qui suit :